

Réf: Dossier 379298

Avis de constitution

SOCIETE « NAMALGUE COLA & FRERE SARL » en abrégé «
NA&COLAF SARL »

Siège ANYAMA Zossomkoi, Lot 2802, Ilot 270

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 20/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMALGUE COLA & FRERE SARL
» en abrégé « NA&COLAF SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Achat et vente de cola ;
Produit agricole ;
Import et Export de cola ;
Transport ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANYAMA Zossomkoi, Lot 2802, Ilot 270

Dirigeant(s) M NAMALGUE SILMIRAOGO DIT SIMEON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00922 du 29/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05958/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

